Tourcoing

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Budget principal

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

Table des matières

PREAMBULE 2
I. Analyse du budget primitif 2026 3
A. Les grands équilibres du budget 3
B. La poursuite des objectifs du nouveau mandat 3
II. Budget principal : section de fonctionnement 4
A. Les recettes de fonctionnement 4
B. Les dépenses de fonctionnement 6
III. Budget principal : section d'investissement 8
A. Les recettes d'investissement 8
B. Les projets d'investissement 2026 9
IV. Budget principal : l'encours de dette 11

PREAMBULE

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport retrace les informations financières essentielles du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 intègre le résultat de l'exercice 2025

I. Analyse du budget primitif 2026

A. Les grands équilibres du budget

En 2026 la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 193 968 786 €, et se répartit comme suit :

- Section de Fonctionnement : 140 822 789 €
- Section d'Investissement : 53 145 997 €

On distingue deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les mouvements réels (en dépenses et recettes) : qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement réel ;
- Les mouvements d'ordre (dépenses et recettes) : qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entrainant pas de mouvement de trésorerie (amortissements, provisions...).

Pour rappel, le budget primitif 2025 qui intégrait le résultat de l'exercice 2024, s'équilibrait sur une masse réelle en dépenses de 201 391 961 € :

- 138 267 531 € pour les dépenses de fonctionnement
- 63 124 430 € pour les dépenses d'investissement (dont RAR)

B. Le budget primitif 2026 : le démarrage des objectifs du mandat

Le budget 2026 de la ville de Tourcoing se caractérise par :

- Un programme d'investissement ambitieux calibré aux capacités de financement de la commune pour des services publics de qualité.

- Pas d'augmentation de l'encours de dette en 2026

- Des taux inchangés depuis 2017 pour les impôts locaux malgré un contexte économique et financier difficile.

II. Budget principal : section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les **recettes réelles de fonctionnement 2026 s'élèvent à 140.6 M€ (dont résultat 2025),** soit une augmentation de 1.92 % par rapport à 2025 et se répartissent comme suit :

Recettes réelles fonctionnement, résultat compris	Pour rappel, BP 2025	**BP 2026**	Ecart 2026/2025	Variation 2026/2025
002 – RESULTAT REPORTE	6 529 282 €	**3 932 453 €**	- 2 596 829 €	-39.77%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	200 000 €	**200 000 €**	0 €	0 %
70 - PRODUITS DES SERVICES	4 547 946 €	**4 866 720 €**	318 774 €	7.01 %
73 - IMPOTS ET TAXES	18 955 278 €	**18 955 278 €**	0 €	0,0 %
731- FISCALITE LOCALE	53 077 869 €	**54 666 855 €**	1 588 986 €	2.99 %
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS	54 341 478 €	**56 710 231 €**	2 368 753 €	4.36 %
75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTES	345 777€	**1 311 352 €**	965 575 €	279.25 %
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000 €	**30 000 €**	10 000 €	50 %
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	0 €	**0 €**	0 €	0 %
TOTAL	138 017 630 €	**140 672 889 €**	**2 655 259 €**	**1.92 %**

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- Chapitre 002 : - 2 596 829 €, diminution du résultat de l'exercice 2025 par rapport au résultat 2024 reporté sur l'exercice 2026.

- Chapitre 70 : ce poste reprend les recettes liées aux services et au domaine de la collectivité. Il s'agit notamment : des concessions cimetières (250K€), des droits d'occupation du domaine public (72 K€), et services périscolaires (1,4 M€), des prestations repas pour les seniors dans les résidences (1,050 M€).

- Chapitre 73 :
  Les dotations communautaires de la MEL atteindront respectivement en 2026 :

  - Attribution de compensation : 14 977 508 €. Ce montant est fixe depuis plusieurs années (produit historique de l'ancienne taxe professionnelle)
  - Dotation de Solidarité Communautaire : 2 377 565 €
  - FPIC : 1 600 000 € en prévision

- Chapitre 731 : +1 588 000 €. Les taux d'impôts locaux proposés au vote resteront inchangés.
  La revalorisation forfaitaire des bases sera de 0.9 % contre +1.7 % en 2025.

  Ce chapitre prend en compte également les droits de mutation (DMTO) dont la prévision a été ajustée à la réalité au marché de l'immobilier (2 800 000 €).

- Chapitre 74 : + 2 368 K€ avec notamment l'augmentation de 2.2M€ de la dotation de solidarité urbaine (DSU) et la continuité du financement de l'état pour les Cités Educatives (670 000 €).

- Chapitre 75 : Ce chapitre reprend notamment les loyers perçus par la ville à hauteur de 232 350 € ainsi qu'une prévision de remboursement d'assurance à hauteur de 950 000 € (700 000 € pour l'ancienne MJC du Virolois et 250 000€ pour l'école Paul-Bert).

B. Les dépenses de fonctionnement

Les **dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 129.4 M€ pour 2026** soit une légère augmentation de 0.85 % par rapport à 2025.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses réelles fonctionnement	Pour rappel, BP 2025	BP 2026	Ecart 2026/2025	Variation 2026/2025
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 603 621 €	20 927 929 €	-675 692€	-3.13 %
012 - CHARGES DE PERSONNEL	76 244 779 €	77 750 481 €	1 505 702 €	1.97 %
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 059 086 €	26 400 447 €	341 361 €	1.31 %
66 - CHARGES FINANCIERES	4 100 000€	3 967 500 €	-132 500 €	-3.23 %
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 200 €	242 200 €	182 000€	302.33 %
68-DOTATIONS PROVISIONS	330 000 €	199 586 €	-130 414 €	-39.52 %
TOTAL	128 397 686 €	**129 488 143€**	**1 090 457€**	**0.85%**

- Chapitre 011 :
  C'est un chapitre composé des dépenses courantes de la ville dont :
  -Gaz Electricité : 5 603 000 €
  -Alimentation : 2 910 000€
  -Maintenance : 1 977 000 €
  -Assurance : 671 000 €
  -Entretien terrains bâtiments : 943 000 €
  -Impression documents : 241 000 €

- Chapitre 012 : + 1,5M€ en raison notamment de l'augmentation de la cotisation CNRACL

- Chapitre 65 :

Ce chapitre comprend , en outre, la participation au fonctionnement des écoles privées (3 700 000€) , la subvention au CCAS (5 278 000 euros), les subventions de fonctionnement aux associations pour plus de 8 M d'euros dont environ 900 000 pour les sports hors OMS, 1,9 M pour la culture, 574 000 € pour les centres sociaux hors CTG, la prise en charge du déficit des budgets annexes des locations immobilières et restauration municipale (3 850 000 €),…

Une enveloppe constante malgré les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités.

- Chapitre 66 : Ce chapitre reprend les intérêts de la dette à hauteur de 3 967 500 euros.

- Chapitre 68 : 199 000 € sont prévus en provisions pour risques, destinées notamment à couvrir la charge probable résultant de litiges, constituée dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la collectivité.

III. Budget principal : section d'investissement

A. Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement, hors reports, sont composées des cessions, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), des subventions d'équipement et des emprunts nouveaux (cf. paragraphe IV).

L'autofinancement concourt également à l'équilibre de la section d'investissement, il est prévu à hauteur de 11.1 M€ en 2026.

Recettes réelles investissement	BP 2026	Pour rappel, BP 2025	Ecart 2026/2025	Variation 2026/2025
024 - PRODUITS DES CESSIONS	**2 000 000€**	3 000 000 €	-1 000 000 €	-33.33 %
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	**2 930 000€**	2 730 000 €	200 000 €	7.33 %
1068 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	**9 910 053 €**	6 702 010 €	3 207 952 €	47.86 %
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	**4 636 370 €**	6 101 031 €	-1 464 661 €	-24.01 %
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	**18 747 320 €**	22 240 238 €	-3 492 918 €	-15.71%
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	**0 €**	0 €	-0 €	0.00 %
4542 - TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE	**75 000 €**	75 000 €	0 €	0,00 %
TOTAL	**38 298 743 €**	**40 848 279 €**	**-2 549 536 €**	**-6.24 %**

Les principales variations sont les suivantes :

- Chapitre 024 : -1M€ par rapport à 2025. Il s'agit du montant ajusté en fonction de la valeur du patrimoine à céder en 2026 A noter que les cessions font l'objet d'une inscription en prévision au BP en investissement et d'une comptabilisation en réalisation au CA en fonctionnement. Cela démontre notamment une gestion dynamique du patrimoine avec une volonté de valorisation.

  La ville sollicite l'avis de l'administration des domaines pour une estimation du prix de vente. Ainsi, l'ensemble des biens proposés à la vente et dont les recettes sont inscrites au budget fait l'objet d'une procédure sécurisée.

- Chapitre 10 : Avec notamment avec le FCTVA pour 2 900 000€. Il est calculé sur les dépenses d'équipement de la Ville (calculé par l'application du taux de 14.85 % au lieu de 16.404 %les années précédentes).

- Chapitre 1068 : correspond à l'excédent de la section de fonctionnement.

- Chapitre 13 : Un montant de plus de 4.7 M€ est prévu avec notamment le financement de la fin des travaux de l'extension du Centre Social des 3 Quartiers à hauteur de 1.3 M€ et 500 000 € pour l'installation des aires de jeux.

- Chapitre 16 : le recours maximal à l'emprunt s'élève à 13.7 M€, les 5 000 000 € complémentaires correspondent à des écritures de dette équilibrées en dépenses et recettes.

B. Les projets d'investissement 2026

Le volume des dépenses d'équipement envisagé pour 2026 est de 20.8M€ (chapitres 20, 204 et 21), et vient confirmer l'objectif d'un programme d'investissement ambitieux, en lien avec les capacités d'épargne et d'emprunt de la Ville.

En 2026 plusieurs projets structurants, couvrant les domaines du sport, de la culture ou encore de l'aménagement, seront lancés ou poursuivis :

- La rénovation de l'éclairage public avec une accélération des investissements (passage d'un programme de rénovation sur 10 ans à 5 ans) pour générer une sobriété et des économies d'énergie (2.6M€).
- La continuité des travaux de rénovation du boulevard industriel « la ceinture verte » (1 812 000 €).
- Plantations d'arbres et débitumatisation (250 000 €).
- La fin des travaux d'aménagement du nouveau quartier du Quadrilatère des piscines avec une nouvelle maison des associations et une salle polyvalente (1.2M€).
- Démarrage de la construction d'un groupe scolaire dans la zone de l'union (480 000€).
- Poursuite du développement du réseau de vidéo protection (300 000€).
- Reconstruction du bâtiment de l'ancienne MJC du Virolois (700 000€).
- Rénovation parquet salle Delory (240 000€).
- Rénovation Ecole Michelet (650 000 €).
- Travaux stade du Tilleul (340 000€).
- ANRU 2 Bourgogne (2 400 000).
- Rénovation de la salle de tennis Ma Campagne (200 000 €).

En plus du programme prévisionnel de travaux, un peu plus de 3 M€ seront consacrés à l'achat d'équipements :

- Vidéo protection et achat de divers matériels pour la Police Municipale (336 000 €) financés notamment par le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).
- Informatique et téléphonie (matériels, câblages, infrastructures de réseaux (590 000 €)
- Acquisition de véhicules et d'engins de propreté et de sécurité (895 000 €)

Dépenses réelles investissement, résultat compris	BP 2026	Pour rappel BP 2025	Ecart 2026/2025	Variation 2026/2025
001 - SOLDE INVEST REPORTE	**2 645 703€**	10 306 896 €	-7 661 193 €	-74.33 %
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	**18 700 661€**	18 150 660 €	550 001 €	3.03 %
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 589 991 €**	1 159 400 €	430 591 €	37.13 %
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	**4 928 800 €**	1 971 537 €	2 957 263 €	-+149.99 %
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 628 985 €**	22 146 137 €	- 8 517 152 €	-38.45 %
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	**650 000 €**	0 €	+650 000 €	100 %
26 PARTICIPATIONS	**0 €**	263 480 €	-263 480 €	-100 %
4541 - TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE	**75 000 €**	75 000 €	0 €	0,00%
TOTAL	**42 219 140 €**	**54 073 111€**	**- 11 853 971 €**	**-21.92%**

VI. Budget principal : l'encours de dette

Au 1er janvier 2026, l'encours de dette de la ville du budget principal s'élève à 137 841 785 €.

La Dette de la Ville reste saine et sécurisée avec plus de 70 % d'emprunts à taux fixe. Le recours à l'emprunt 2026 est estimé à 13.7M€. Le remboursement en capital de dette s'élève à 13.7M€ (12,9M€ au titre de la dette amortissable + 800 K€ de provision d'amortissement des emprunts in fine).

